

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION – DIGITAL SUCCESS ACADEMY (DSA)

**Dernière modification : 22 Décembre 2025**

---



## INTRODUCTION

Bienvenue dans la Digital Success Academy (ci-après « DSA »), une initiative éducative et entrepreneuriale exploitée par Hustle Media LTD. L'accès à notre programme, l'utilisation de nos services et la participation à la revente de nos produits sont soumis aux présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU »).

Les présentes CGU constituent un contrat juridiquement contraignant entre vous (l'« Utilisateur » ou le « Membre ») et Hustle Media LTD. En accédant à la plateforme ou en participant à quelque titre que ce soit, vous déclarez avoir lu, compris et accepté sans réserve l'ensemble des dispositions ci-dessous.

Les CGU visent à protéger l'intégrité du programme, assurer un fonctionnement éthique, et garantir la sécurité de la communauté DSA dans le respect des législations applicables, tant au Royaume-Uni qu'à l'international.

---

## 2. INFORMATIONS LÉGALES

**Raison sociale :** Hustle Media LTD

**Adresse :** 71-75 Shelton Street, London WC2H 9JQ, United Kingdom

**Email de contact :** dsa@mrr.co

**N° d'enregistrement de l'entreprise :** 13354532

**Plateforme officielle :** <https://www.skool.com/dsa>

Hustle Media LTD est une société à responsabilité limitée soumise au droit britannique et immatriculée auprès de Companies House.

---

## 3. CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

### 3.1 Accès personnel et sécurisé

L'accès à la plateforme DSA est strictement réservé à un usage individuel. Chaque licence est nominative et non transférable. L'Utilisateur s'engage à :

- Ne pas partager ses identifiants de connexion avec des tiers ;
- Ne pas créer ou utiliser plus de deux comptes sans autorisation écrite préalable ;
- Respecter les limitations techniques mises en place pour sécuriser l'accès à la plateforme.

Tout comportement suspect tel que la connexion depuis plusieurs adresses IP non cohérentes, ou l'usage de comptes multiples pourra donner lieu à une vérification manuelle, une suspension immédiate, voire une exclusion définitive sans remboursement.

### **3.2 Modalités de paiement et droits de revente**

Le programme DSA est proposé au tarif standard de 597 € TTC. Deux modes de paiement sont disponibles :

- Paiement unique : 597 € ;
- Paiement échelonné en 2 fois :  $2 \times 298.5 \text{ €}$  (accessible à tous) ;
- Paiement échelonné en 3 fois :  $3 \times 199 \text{ €}$ , exclusivement réservé aux membres du Cercle.

**Clause de blocage à la revente :** Tout membre ayant choisi un paiement en plusieurs fois (2× ou 3×) ne pourra revendre la DSA tant que l'intégralité des échéances n'a pas été réglée. Seuls les membres du Cercle disposent d'un accès revendeur anticipé avec cette exception contractuelle. Toute tentative de revente avant paiement complet expose le membre à une limitation immédiate de ses droits d'accès ou à une exclusion définitive.

### **3.3 Restrictions tarifaires**

Aucun autre modèle de tarification n'est autorisé. Toute tentative de réduction, de plan alternatif ou de contournement des conditions de paiement officielles sera sanctionnée.

---

## **4. VENTE & VALIDATION DES TRANSACTIONS**

### **4.1 Obligations contractuelles du revendeur**

Tout membre souhaitant proposer la DSA à la vente s'engage à :

- Afficher son adresse email Skool sur chaque page de vente (Stan Store, Systeme.io, Beacons, etc.) ;
- Ajouter son site web personnel dans la section profil de son compte Skool ;
- Intégrer les présentes CGU en lien visible sur les pages de vente ;
- Utiliser uniquement des plateformes individuelles (les marketplaces comme Etsy, eBay ou similaires sont formellement interdites).

## 4.2 Validation et conformité des preuves de paiement

Afin de valider toute transaction client, la preuve de paiement doit être :

- Transférée (non simplement envoyée en capture d'écran) par le client final ;
- Comporter l'adresse email Skool du revendeur ;
- Indiquer le montant exact (597 €, 2×298.5 €, ou 3×199 € pour le Cercle) ;
- Mentionner explicitement « DSA » ou « Digital Success Academy » dans l'objet ou le contenu de la preuve.

Les preuves incomplètes, modifiées, floues ou inexactes seront rejetées. Après trois tentatives invalides, le droit de revente pourra être retiré de manière permanente, accompagné d'une majoration contractuelle forfaitaire pouvant aller jusqu'à 300 €.

---

## 5. COMPORTEMENT COMMUNAUTAIRE ET BONNES PRATIQUES

### 5.1 Espace officiel

La seule plateforme communautaire officielle est : <https://www.skool.com/dsa>

La création ou la promotion de tout autre groupe (WhatsApp, Discord, Telegram, Slack ou autre) est interdite.

### 5.2 Engagement de respect

Chaque membre s'engage à :

- Respecter les autres membres, quel que soit leur niveau ou leur rythme d'apprentissage ;
- Consommer le programme dans son intégralité avant de poser des questions ou demander de l'aide ;
- S'abstenir de toute forme de démarchage ou message de type « contactez-moi » ;
- Ne pas poster de résultats mensongers, inciter à l'achat par manipulation, ou détourner des membres vers des offres tierces.
- Il est également strictement interdit de publier de faux témoignages, d'exagérer ses résultats à des fins de manipulation, ou de proposer son aide en messages privés dans le but caché de vendre des produits ou services non autorisés. Ces comportements, assimilés à du détournement de confiance ou à de la publicité déguisée, sont passibles d'une exclusion immédiate sans préavis.

Tout comportement abusif, frauduleux ou irrespectueux entraînera des sanctions allant de la suspension temporaire à l'exclusion définitive avec pénalité financière.

### 5.3 Sanctions immédiates pour comportements frauduleux ou abusifs

Compte tenu de l'ampleur croissante de la communauté DSA (plus de 10 000 membres), tout comportement abusif visant à contourner les règles de la plateforme sera traité avec la plus grande fermeté. Est notamment considéré comme abusif ou frauduleux :

- Le **spam**, sous toutes ses formes : multiplication de messages, commentaires excessifs sous un même post, ou envois successifs visant à se rendre visible de manière artificielle ;
- L'envoi de **messages privés (DM)** dans le but de vendre un produit, un service ou un accompagnement non autorisé par Hustle Media LTD ;
- La publication de **résultats ou témoignages mensongers**, exagérés ou délibérément trompeurs, dans le but d'influencer ou de manipuler d'autres membres ;
- Le fait de proposer son aide uniquement via messages privés sans partager publiquement d'expérience, dans une logique de prospection déguisée.

**⚠ Tout membre adoptant l'un de ces comportements se verra définitivement exclu de la DSA, sans préavis, sans possibilité de réintégration, ni remboursement.**

Cette mesure vise à préserver l'intégrité de l'expérience collective, la confiance entre membres, et la qualité des échanges internes.

---

## 5.4 Vigilance communautaire et détection des comportements suspects

Afin de maintenir une communauté saine, fiable et éthique, chaque membre est invité à signaler tout comportement douteux observé sur la plateforme Skool.

En particulier :

- Si vous repérez des **commentaires ou messages suspects**, en anglais ou avec une orthographe inhabituelle, provenant de comptes sans photo ou dont la biographie semble étrangère à l'écosystème francophone ;
- Si une personne vous approche pour vous proposer un service externe, un accompagnement hors DSA, ou un programme tiers ;
- Si un profil semble appartenir à un individu infiltré depuis une autre formation concurrente pour démarcher ou espionner la DSA.

**👉 Utilisez toujours la fonction « Signaler » (en cliquant sur les trois points d'un commentaire ou d'un post) pour alerter les administrateurs.**

Chaque signalement est traité de manière confidentielle. Votre vigilance contribue activement à la protection de l'écosystème DSA.

## 5.5 Respect absolu envers le fondateur, l'équipe et les membres

La Digital Success Academy repose sur des valeurs de respect, d'intégrité et de professionnalisme.

À ce titre, il est formellement interdit :

- D'adresser des propos déplacés, irrespectueux ou dénigrants envers le fondateur de la DSA, l'équipe de modération ou tout autre membre de la communauté ;
- De formuler des accusations infondées, insinuations malveillantes ou tentatives de discrédit public sur la plateforme Skool ou en dehors ;
- De nourrir une ambiance de défiance ou de conflit à travers des comportements toxiques ou provocateurs.

**⚠️ Tout manquement à cette règle entraînera une exclusion immédiate et définitive, sans avertissement ni remboursement.**

La DSA est un espace de progression, de collaboration et d'entraide. Tout comportement hostile envers un membre ou l'organisation est incompatible avec ses principes fondateurs.

## 5.6 Interdiction des faux témoignages et exigence de preuve

Tout témoignage partagé dans le cadre de la communauté DSA – que ce soit sous forme de texte, image ou vidéo – doit être **authentique, vérifiable et conforme à la réalité des résultats obtenus**.

Les règles à respecter sont les suivantes :

- Tout témoignage mentionnant des revenus, ventes ou réussites doit obligatoirement être accompagné d'une **capture d'écran d'un justificatif de paiement**, clairement lisible, issu d'une source officielle (Stripe, PayPal, Klarna, etc.) ;
- Les témoignages vagues, exagérés ou sans preuve seront systématiquement supprimés ;
- En cas de récidive ou de publication volontairement mensongère, le membre sera exclu définitivement de la DSA.

**⚠️ Le partage de faux résultats, même à visée marketing ou pour “inspirer”, constitue une violation grave de l'éthique du programme et nuit à la confiance entre les membres.**

---

---

## 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & USAGE NON AUTORISÉ DES RESSOURCES

Tous les contenus accessibles via la Digital Success Academy (ci-après « DSA ») – incluant, sans s'y limiter, les vidéos, scripts, visuels, modèles, documents PDF, textes, supports marketing et frameworks – sont protégés par les dispositions du **Code de la propriété intellectuelle (France)**, de la **Directive 2001/29/CE du Parlement européen**, et des lois britanniques équivalentes, notamment le **Copyright, Designs and Patents Act 1988 (UK)**.

Ces contenus constituent la **propriété exclusive de Hustle Media LTD** ou sont utilisés avec les autorisations nécessaires.

### **6.1 Utilisation strictement personnelle**

Tout contenu mis à disposition dans le cadre du programme DSA est réservé à un usage strictement personnel par le membre titulaire de la licence. Il est **interdit de** :

- Partager ces contenus avec des tiers (même gratuitement) ;
- Reproduire, modifier, revendre ou redistribuer tout ou partie des supports ;
- Utiliser le contenu dans d'autres formations, groupes ou produits ;
- Détourner les fichiers à des fins commerciales sans autorisation écrite de Hustle Media LTD.
- Il est également interdit d'utiliser, réutiliser ou détourner tout élément marketing appartenant à Hustle Media LTD ou à la marque associée MRR.CO — y compris les visuels promotionnels, textes de vente, témoignages vidéo, vidéos de présentation ou toute ressource non expressément fournie au membre dans son espace personnel. Ces contenus demeurent la propriété exclusive du détenteur des droits et ne peuvent être exploités à des fins commerciales sans autorisation préalable, écrite et signée.

### **6.2 Interdiction d'usage de ressources non partagées**

Chaque membre a accès uniquement aux ressources qui lui ont été explicitement partagées dans le cadre de son parcours ou statut.

Il est **formellement interdit** :

- D'utiliser les contenus d'un autre membre, même avec son accord ;
- D'accéder à des bonus, modules ou fichiers non inclus dans votre offre d'origine ;
- De récupérer des fichiers via des groupes, canaux ou liens non autorisés par la DSA ;
- De réutiliser ou dupliquer des outils ou méthodes réservés à d'autres segments de la formation.

Cette mesure vise à protéger la cohérence du programme, le respect des différents niveaux d'adhésion, et les droits d'auteur.

### **6.3 Conséquences en cas de violation**

Tout manquement à ces dispositions constitue une infraction grave et entraînera :

- **La suspension immédiate ou l'exclusion définitive** de la plateforme DSA ;  
**Le retrait du droit de revente** si applicable ;  
**Une pénalité contractuelle forfaitaire**, pouvant aller de **200 € à 500 €** selon la gravité de l'infraction ;
- **Des poursuites judiciaires** civiles ou pénales pour contrefaçon ou appropriation frauduleuse de contenu protégé.

Hustle Media LTD se réserve le droit de faire valoir ses droits par tout moyen légal, au Royaume-Uni comme à l'international.

---

## 7. MODIFICATION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Le changement d'adresse email lié au compte DSA est possible sur demande, avec un coût administratif de 30 €.

Cette modification n'impacte pas l'adresse de connexion Skool, mais uniquement l'email utilisé pour les échanges commerciaux avec vos clients.

---

## 8. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Conformément à l'**article L221-28 du Code de la consommation (France)** et à la **Directive 2011/83/UE**, aucun droit de rétractation ne s'applique aux contenus numériques dès lors que leur exécution a commencé avec l'accord exprès du client.

Ainsi, **aucun remboursement ne sera accordé après l'activation de l'accès ou l'envoi du lien d'accès**, même partiel ou conditionnel. Cette règle s'applique sans exception.

---

## 9. SANCTIONS & PROCÉDURES EN CAS DE VIOLATION

En cas de non-respect des CGU, Hustle Media LTD se réserve le droit d'appliquer les mesures suivantes :

- **Rappel ou avertissement** en cas d'erreur isolée ;
- **Suspension temporaire d'accès** si un doute persiste ;
- **Majoration contractuelle** (100 €, 200 €, 300 €) selon la gravité de l'infraction ;
- **Exclusion définitive** en cas de fraude ou récidive ;

- **Réintégration possible** après paiement d'une pénalité forfaitaire de 600 €, sous réserve d'approbation.

En cas de faute grave, une **mise en demeure électronique** peut être envoyée. Une **absence de réponse dans les 12h** entraîne automatiquement l'exclusion sans recours.

---

## 10. JURIDICTION & FORCE MAJEURE

Les présentes CGU sont régies et interprétées selon le droit britannique, notamment :

- **UK Consumer Rights Act 2015** ;
- **Contracts (Rights of Third Parties) Act 1999** ;
- **Data Protection Act 2018** (RGPD UK).

En cas de litige, les tribunaux compétents sont ceux situés à Londres, Royaume-Uni. Aucune autre juridiction ne sera reconnue.

En cas de force majeure (pandémie, guerre, catastrophe naturelle, coupure réseau globale), Hustle Media LTD ne pourra être tenue responsable pour les interruptions ou retards liés aux prestations.

---

## 11. PHILOSOPHIE & ÉTHIQUE

La DSA n'est pas une promesse de richesse immédiate. C'est une méthodologie rigoureuse, conçue pour celles et ceux qui souhaitent bâtir une activité digitale durable.

Ceux qui réussissent dans la DSA sont ceux qui :

- Suivent le programme jusqu'au bout, sans sauter d'étapes ;
- Appliquent les méthodes, sans chercher à les contourner ;
- Respectent la communauté, le contenu et les règles du jeu.

Notre mission est de transmettre un cadre entrepreneurial clair, structuré, éthique et internationalement viable.

---

## 12. CONTACT

Pour toute question relative à ces CGU ou au fonctionnement du programme :

**Email** : [dsa@mrr.co](mailto:dsa@mrr.co)

**Plateforme** : <https://www.skool.com/dsa>

Hustle Media LTD vous remercie de votre confiance et vous souhaite plein succès dans votre parcours digital avec la DSA.